



**COMITÉ INTERDÉPARTEMENTAL
DOUBS-HAUTE SAÔNE
TERRITOIRE DE BELFORT**

Le Comité Interdépartemental 25-70-90 vous informe de la création d'un challenge de tir à l'arc Interdépartemental.

Le calendrier des compétitions de tir à l'arc étant complet, ce challenge sera basé sur les compétitions déjà existantes. Les associations affiliées à la FSCF et inscrites au Comité Interdépartemental 25-70-90 participeront à ce challenge.

Nous utiliserons les 6 manches du challenge régional (3 jeunes et 3 adultes) pour établir le palmarès, à savoir :

- A chaque manche du challenge régional nous totaliserons les 5 meilleures marques individuelles par association, toutes catégories confondues, mais limitées à 2 arcs à poulie par association. Au-delà de 2 arcs à poulie, nous prendrons en compte les meilleures marques individuelles en arc classique.
- Les 6 manches seront additionnées et un palmarès sera établi à l'issue de la dernière manche de la saison 1^{er}/2^{ème}/3^{ème}.

Ce challenge débutera dès cette saison 2024/2025. Les clubs gagnants recevront leur trophée lors de la prochaine Assemblée Générale du Comité Interdépartemental 25-70-90.